
Trop de sociétés ? Au MR de montrer l'exemple !

P.P.

Mis en ligne le 25/01/2012

Huit des 10 sociétés de logement les plus petites auraient une forte connotation bleue.

Trop de structures en Wallonie, élaguons, élaguons ! Tel est devenu un angle d'attaque privilégié du MR dans son opposition régionale à la majorité Olivier PS-Ecolo-CDH

A l'appui, rayon logement public, le président Charles Michel était venu lui-même le dire à Namur : 68 SLSP (sociétés de logement), après diverses fusions opérées naguère, c'est toujours trop. Tenez, alors qu'Ecolo modifie le code pour y faire entrer des conseillers communaux à lui, l'ensemble de ces SLSP pèsent déjà au total 1 100 administrateurs (et des jetons de présence à 1,5 million) pour un personnel de 2 070 équivalents temps plein.

Hier en commission, le MR est revenu évidemment à la charge. Donc, dénonce-t-il, un administrateur pour deux effectifs ! Le ministre Nollet, forcément, s'y attendait. Et il avait soigneusement préparé sa parade, couchée sur un tableau bariolé de bleu là où ça pouvait faire mal. Car pile à Wavre, la proportion n'est pas de 1 administrateur pour 2 travailleurs, mais, dit-il, de 7 administrateurs pour un travailleur, et à Montigny-le-Tilleul, de 8 pour un - heureuses communes que l'on sait gérées par des bourgmestres libéraux (respectivement ledit Michel et Véronique Cornet) ! Cas isolés, ceux des deux plus petites SLSP de Wallonie, qui couvrent précisément une commune ? Du tout. Avec une joie peu dissimulée, Nollet continue à moucher : huit des dix plus petites SLSP ont un maïeur MR qui y est pesant (Borsus à Somme-Leuze, Clarinval à Bièvre, Denis à Malmedy, Collard à Bastogne) *"Depuis le début de la législature, poursuit le ministre vert, je suis ouvert à des fusions. Mais pourquoi n'ai-je pas reçu des demandes des bourgmestres les plus concernés ? Pourquoi les libéraux auraient-ils besoin d'une vision si centralisatrice, autoritaire, presque communiste (sic) pour imposer des fusions ?"*

Entre lui et le député MR Jean-Luc Crucke, ça crie beaucoup. Dans un grand plaisir général, ça crie tellement ou le MR est si mal embarqué que le président de commission, MR aussi, Hervé Jamar, impose une suspension des travaux. A la reprise, Crucke sort sa riposte. D'abord, si un Michel, une Cornet, dont *"les sociétés fonctionnent bien"*, ne courent pas après des fusions, c'est qu'*"ils craignent non pas un rapprochement, mais de la mauvaise gouvernance"*. Et puis, le MR ne veut pas imposer des fusions, mais les suggérer.

Un des amendements qu'il propose au projet de réforme du code en témoigne. On y propose que la SWL élabore *"un programme global"* qui *"suscite les fusions ou restructurations de manière à tendre vers un objectif de maximum cinq sociétés"* sur toute la Région.

N'empêche, dans son discours anti-machins, le MR devra sans doute, désormais, privilégier d'autres exemples que le logement public